

# **FORMULAIRE DE RECUEIL DE SIGNALLEMENT**

Au sein du Groupe Pizzorno Environnement, le respect des lois, des règlements et de notre code de conduite est fondamental. Certains manquements sont susceptibles de mettre en cause personnellement nos collaborateurs et nos entités, malgré les moyens engagés dans la prévention des risques et sont de nature à créer un préjudice financier considérable pouvant mettre en danger l'entreprise et ternir durablement la réputation du Groupe Pizzorno Environnement et de ses collaborateurs.

**C'est pourquoi nous prenons très au sérieux chaque information et la traitons dans la plus grande confidentialité.**

*Pour plus d'informations sur le dispositif de recueil de signalements du Groupe Pizzorno Environnement, nous vous invitons à vous reporter à la procédure disponible en même temps que le présent document sur notre site internet.*

**Nous rappelons que toute personne qui utilise le présent formulaire doit être de parfaite bonne foi, agir de façon désintéressée et relater des faits dont elle a eu personnellement connaissance.**

1. Quelle est la nature du comportement que vous souhaitez nous signaler ?

- Corruption : échanger des avantages contre d'autres avantages indus
- Trafic d'influence : échanger un avantage contre l'obtention d'un contrat ou d'une décision
- Fraude comptable ou financière : falsification d'éléments de nature comptable ou financière
- Santé et sécurité au travail : mettre en péril la santé ou la sécurité de personnes
- Non-respect des règles en matière d'environnement
- Vol, détournement, abus de confiance : perception de fonds destinés à la société ou à des tiers
- Discrimination : traiter différemment une personne pour des motifs qui ne le justifient pas
- Violation grave de l'intégrité physique ou psychique : harcèlement physique ou moral
- Violation de la vie privée
- Violation des règles relatives à la protection des données personnelles
- Autre violation du code de conduite
- Autre comportement illicite

2. Objet du signalement

---

3. Quelle est votre identité ?

---

*Pour information, votre identité sera utilisée dans le cadre de l'enquête, mais traitée dans la plus grande confidentialité et communiquée exclusivement au Comité Conformité. Dans le but notamment, et si besoin, d'échanger avec vous en toute confidentialité.*

4. Dans quel pays l'incident s'est-il produit ?

---

5. Où l'incident a-t-il eu lieu ? Si vous êtes salarié, précisez dans quel secteur ou service.

---

6. Si vous êtes salarié, êtes-vous affecté au secteur ou service concerné ?

- oui
- non

# FORMULAIRE DE RECUEIL DE SIGNALLEMENT

Les signalements opérés dans le cadre du présent formulaire de recueil de signalement peuvent être effectués par les moyens suivants :

- en adressant un email à l'adresse suivante : conformite@pizzorno.com dont les destinataires sont les membres du Comité conformité ;
- par courrier postal à l'attention soit du « Comité conformité du Groupe Pizzorno Environnement » soit de l'un ou plusieurs membres de ce Comité, en indiquant « personnel et confidentiel » à l'adresse du siège social 109 rue Jean Aicard, 83300 Draguignan. Si le nom de l'un ou de plusieurs membres du Comité conformité est(sont) indiqué(s), le courrier sera remis exclusivement au(x) membre(s) visé(s) ;

Le Comité Conformité du Groupe Pizzorno Environnement est composé de :

- Madame Magali Devalle-Pizzorno, Présidente du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Hervé Antonsanti, Directeur de Branche Valorisation / Traitement ;
- Monsieur Philippe Bonifacio, Directeur Juridique.

Si les faits signalés concernent l'un des membres du Comité conformité, le lanceur d'alerte est invité à procéder au signalement en contactant l'un des autres membres du Comité conformité.